Image not found or type unknown

Réclamation : places pour un parc commandées mais jamais reçues

Par **Cat lele**, le **26/12/2020** à **12:35**

Bonjour, j'ai commandé le 2 août dernier 4places pour un parc zoologique sur la billetterie de mon comité d'entreprise pour une valeur de 112€. J'ai choisi la lettre suivi comme mode de livraison (115€28 au total) mais celle ci, remise à la poste le 5 août n'ai jamais arrivé chez moi. La poste me dit que c'est à l'expéditeur de porter réclamation, la billetterie me dit que j'ai choisi la lettre suivie, elle a été déposée à la poste, leur boulot s'arrête là. J'ai relancé plusieurs fois mon CE et même envoyé une lettre recommandée à la déléguée régionale lui demandant le remboursement ou l'envoi de nouvelles places pour la saison prochaine. je n'ai obtenu qu'un remboursement de 3€ représentant le montant de l'indemnité postale de la lettre suivie!! Pouvez vous me conseiller svp quant aux démarches que je pourrai entreprendre car je ressens un sentiment d'injustice d'avoir payé pour rien. Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés